



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 29 août 2023

## CIRCULAIRE N° 121/FCF/DDF/DC/CCNI/AT2/ECL/2023

A l'attention de :

- *Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux : du CTFP, de la LFFC, de la LFJC, des Ligues Régionales, et Départementales.*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs des Championnats Professionnels, Amateurs, et Jeunes.*

**Objet :** Composition du dossier pour l'obtention d'une licence de joueur à la FECAFOOT.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que pour la saison sportive 2023/2024, le dossier d'enregistrement des joueurs évoluant dans les Championnats Professionnels, Amateurs, et Jeunes, devront être composés ainsi qu'il suit :

- Un formulaire d'enregistrement signé par le parent (si le joueur est mineur), le responsable du club, et le médecin référent ;
- Une déclaration sur l'honneur avec la mention lu et approuvée, les empreintes digitales et la signature du joueur (renouvellements et transferts inclus) ;
- Une photocopie de CNI du parent légalisé au commissariat, (si le joueur est mineur) ;
- Photo récente du joueur, 4\*4 en fond blanc ;
- Une CNI du joueur légalisé au commissariat (renouvellements et transferts inclus) ;
- Un certificat médical signé par votre médecin référent ;
- Le reçu de paiement des frais de licences ;
- Contrat du joueur homologué, (pour les joueurs professionnels ou amateurs sous-contrat).

Nous attachons du prix au respect scrupuleux de cette prescription,

LE SECRETAIRE GENERAL



DJOUNANG Blaise

